

REGULE NAI 2017

Châtenay-Malabry, le

0 7 MAI 2015

Réseau « Sortir du nucléaire » Bure Stop 55, CEDRA, ASODEDRA, Les Habitants Vigilants de Gondrecourt, MIRABEL LNE

9 rue Dumenge 69317 LYON CEDEX 4

Le directeur général

Tél.

01 46 11 80 00

N/réf:

DG/15-0129

Objet:

Réponse à la demande d'invalidation de la zone d'implantation du projet Cigéo

Mesdames, Messieurs,

Par courrier en date du 26 mars 2015, vous avez demandé au Président de la République, à la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie ainsi qu'à l'Andra :

1. D'invalider le périmètre défini pour l'implantation du projet Cigéo et de stopper le processus d'autorisation du projet.

Nous tenons à vous rappeler, que le choix de la zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie (ZIRA), comme tous les travaux de l'Andra, a été fait en toute transparence, sous le contrôle constant et approfondi de nombreux évaluateurs reconnus et spécialisés dans ce domaine et sur la base de nombreux échanges avec les acteurs locaux'. Ce choix ne préjuge en outre en rien de la décision qui sera à rendre sur le futur dossier de demande d'autorisation de création du Centre de stockage Cigéo. Ce dossier, incluant la démonstration de sureté, n'ayant pas encore été déposé, il est donc plus que prématuré de demander l'arrêt du projet alors que les analyses de sûreté sont actuellement en cours.

2. De réaliser un nouveau forage de caractérisation des ressources géothermiques à l'aplomb de la zone prévue pour l'implantation du Centre de stockage, au motif qu'il existerait une ressource géothermique exploitable à l'aplomb de la zone et que cette ressource serait insuffisamment connue et évaluée.

Concernant cette dernière demande, nous ne pouvons que vous renvoyer aux conclusions unanimes des différentes instances compétentes quant au caractère non exceptionnel du potentiel géothermique du Trias et du Permien.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierte Marie ABADIE

Le document de synthèse : « Proposition d'une zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie et de scénarios d'implantation en surface » est disponible en ligne sur les sites Internet de l'Andra.